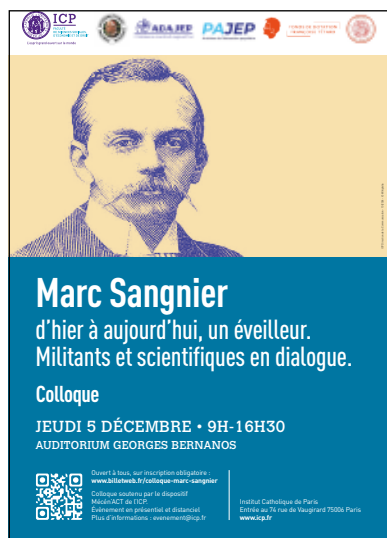




★ À LA UNE ★

L'Adajep, actrice de partenariats

L'Adajep collabore de plus en plus avec des organisations variées agissant dans le secteur de la conservation des archives, avec toujours le même objectif, leur valorisation.



Dans le cadre du Pajep, l'Adajep se situe dans la grande famille des organisations qui recensent les archives, aident à leur conservation et leur valorisation, montrent en quoi elles permettent de mieux comprendre le présent et de préparer l'avenir. Nous avons l'habitude de collaborer avec les centres d'archives, les universités et les chercheurs. Depuis

quelques années, des contacts étroits se sont institués avec nos homologues d'autres domaines que la jeunesse et l'éducation populaire, comme l'action sociale et le travail.

Les comités d'histoire de divers ministères

Notre association a également tissé des liens avec les comités d'histoire installés auprès des pouvoirs publics, comme celui du ministère chargé de la Jeunesse et des Sports mais aussi ceux du ministère de la Culture, du ministère chargé de la transition écologique, de celui gérant la politique de la ville ou les affaires sociales.

Cette volonté d'ouverture et de dialogue correspond à notre conception de la démocratie vivante, sans tabou, issue de la détermination des associations et organisations fondatrices avec l'Etat.

Avec l'aide financière du Fonds Françoise Têtard, trois projets en partenariat ont pu avoir lieu cette année. D'abord, le Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (Cnahes) a organisé en octobre à Angers une rencontre sur le thème « Jeunesses en représentations et travail social des années 30 à aujourd'hui ». Nous avons noté la qualité des intervenants ainsi que la pertinence des débats. La présence d'étudiants a inséré la réflexion sur la réalité quotidienne.

Réalisation de deux films en partenariat

Ensuite, l'Adajep, le Pajep et le Cnahes se sont associés pour présenter, au cinéma parisien Les 7 Parnassiens, deux films issus d'actions concertées avec les Archives nationales et le Comité d'histoire du ministère chargé de la Jeunesse et des Sports. Le premier avait comme sujet les conseillers techniques et pédagogiques ainsi que le caractère politique du sujet lié à l'évolution des sociétés. Le second film traitait des terrains d'aventure. L'Adajep participe depuis le début à l'opération Terrains d'aventure pour l'avenir.

Enfin, nous avons participé avec le Pajep à un colloque sur l'héritage de Marc Sangnier, fondateur du mouvement social chrétien et des auberges de jeunesse, qui s'est tenu le 5 décembre à Paris organisé à l'Institut catholique de Paris, par l'institut Marc Sangnier.

L'ouverture de l'Adajep et du Pajep vers des partenaires variés acteurs de la conservation des archives prend du temps, mais les colloques sont reconnus pour leur qualité, les éditions de livres, de films et la continuation d'œuvres communes méritent cet effort.

Philippe Bordier, président de l'Adajep

SOMMAIRE

- 2 L'acte d'archiver est politique
- 3 Scopa, un guide commun des sources d'archives
- 4 80 ans de Peuple et culture
- 5 Les Scouts et Guides de France et l'UFCV traitent leurs archives
- 6-7 Fiche Mémojep n°14
- 8 À découvrir

Rejoignez-nous !
Adhérez à l'Adajep !
www.adajep.org



DU CÔTÉ DES ARCHIVES

L'acte d'archiver est politique

Antoine Idier, maître de conférences en science politique à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, rappelle que l'affirmation qu'un objet relève du patrimoine, se fait toujours au nom d'une certaine idée du passé, du présent et du futur. L'histoire ouvrière, celle des femmes, celle de nombreux mouvements minoritaires en ont fait les frais, passées sous silence par diverses dominations.



En 2022, Antoine Idier fut le commissaire de l'exposition lyonnaise « 30 ans du Fonds Michel Chomarot », l'un des premiers fonds d'archives LGBTQI+ en France.

Archiver n'est pas un geste neutre : c'est considérer qu'un document – ou un ensemble de documents – mérite d'être conservé à destination du futur et d'être placé dans des conditions le faisant échapper à la destruction et à l'altération. Toutefois, en même temps que certains documents sont jugés dignes d'être transmis à la postérité, d'autres ne le sont pas : aucun intérêt ne leur est prêté, voire ils sont sciemment rejetés (comme tout archiviste le sait et le pratique, archiver consiste aussi à trier et jeter, à « désherber »). À cet égard, archiver est un geste qui doit être interrogé et critiqué, dans ses significations, ses inconscients sociaux, culturels et historiques.

L'affirmation qu'un objet relève du patrimoine, se fait toujours au nom d'une certaine idée du passé, du présent et du futur. Ce questionnement est plus largement lié à la politisation de l'histoire : ce qui prend le nom d'histoire, en effet, n'est qu'un récit, doté d'une évidence mais n'échappant pas à de multiples rapports de domination, écrit depuis un certain point de vue et auquel il serait possible d'opposer d'autres récits écrits selon d'autres points de vue.

L'histoire qui violente et efface

Il faut, affirmait le philosophe Walter Benjamin, « broser l'histoire à rebrousse-poil » pour rendre compte de « la tradition des opprimés ». L'histoire ouvrière a ainsi contesté une histoire s'intéressant principalement aux grands événements politiques. L'histoire des femmes a mis en cause une histoire dont les protagonistes n'étaient que des hommes. De multiples mouvements minoritaires ont prolongé ces interrogations, rappelant que l'appartenance à une minorité va de pair avec le sentiment que l'histoire violente et efface. Didier Eribon, philosophe et sociologue,

parle des vies gay comme des « vies hantées », « hantées par tout le passé de l'oppression, par la violence homophobe de jadis, de naguère et de maintenant ». James Baldwin, lui, écrivait : « Nous autres [les non Blancs], tous les autres, avons été "découverts" par les Blancs qui détiennent le droit de nous laisser entrer ou non dans l'Histoire. » « Nous n'existons que passées sous silence », ajoutait la théoricienne féministe et lesbienne Monique Wittig. Ce qui explique un certain nombre

d'initiatives et de débats très contemporains : constitution d'archives et de bibliothèques du féminisme, de fonds LGBTQI+, etc.

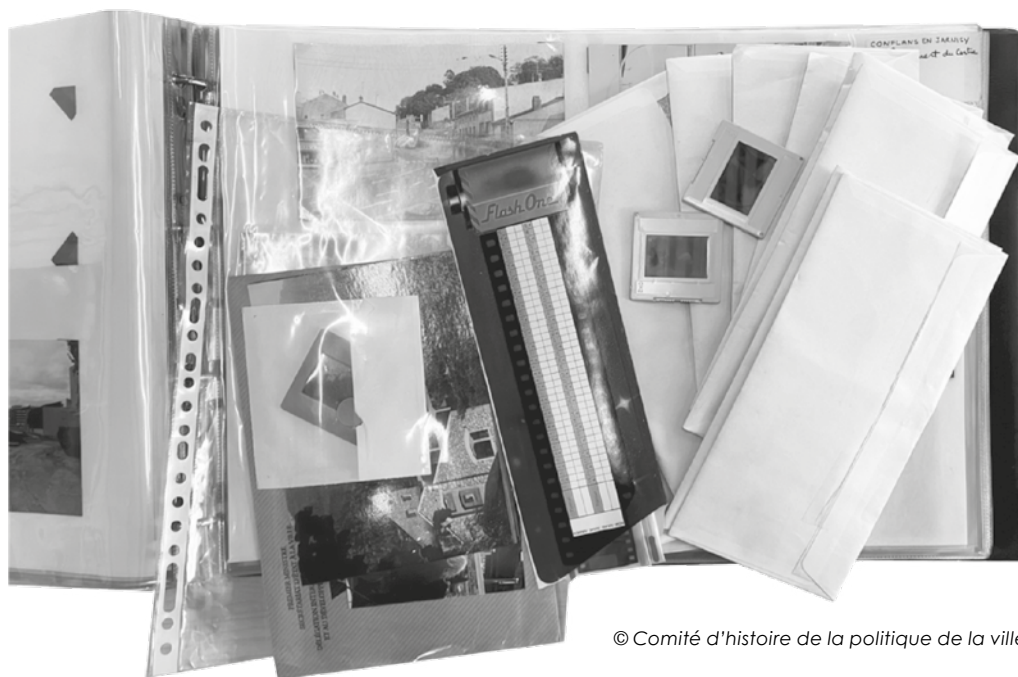
L'archive, enjeu géopolitique

Il y a également une géopolitique de l'archive tant celle-ci, comme d'autres bien patrimoniaux, n'échappe pas aux conflits, aux appropriations voire aux destructions. Certains historiens du XX^e siècle le savent bien, habitués à consulter les « fonds de Moscou » des Archives nationales : des archives de police confisquées en 1940 par l'Allemagne, ensuite saisies par l'Armée rouge et emmenées en Russie, restituées à la France à partir de 1994 seulement. Dans le livre qui accompagnait, l'an dernier, l'exposition de l'Institut du monde arabe « Ce que la Palestine apporte au monde », l'historienne Hana Sleiman rappelait la place occupée par les archives dans la colonisation de la Palestine, ainsi que dans les résistances culturelles à l'occupation : « Pour un peuple dont l'histoire même est un champ de bataille en cours, la question des archives est centrale. » La situation mêle trois strates : un « effacement par Israël » (par le vol et la destruction d'archives), un « effort d'archivage de l'Autorité palestinienne, ou son manque d'effort » (« reflet d'une Palestine dérisoire, démembrée, défigurée ») et, enfin, des « efforts variés pour reconstituer les histoires et les lignées de résistance » (diverses initiatives de collecte d'archives). Loin d'être en-dehors du monde contemporain, l'archive est par lui traversée de bout en bout.

Antoine Idier, maître de conférences à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. Auteur d'Archives des mouvements LGBT+ (Textuel, 2018, réédition 2024).

Scopa, un guide commun des sources d'archives

Scopa est une nouvelle plateforme qui rassemble le guide des sources du Pajep sur les archives de l'éducation populaire, celui du Cnahes sur l'action sociale et celui du Comité d'histoire de la politique de la ville. Une première version sera en ligne début 2025. Son achèvement est prévu en mai, il sera ensuite mis à jour en permanence.



© Comité d'histoire de la politique de la ville

Le Pajep a été contacté au début de l'année 2024 par Amandine Romanet, chargée de projet pour l'Association du Comité d'histoire de la politique de la ville et Sylvain Cid, archiviste du Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (Cnahes). Amandine a été missionnée pour créer un projet innovant de guide des sources, et a créé ce trio afin de permettre l'accès à des ressources archivistiques dans des domaines qui se croisent et se recoupent au travers d'un outil numérique dynamique, interopérable qui pourra fonctionner avec d'autres bases de données, et riche en fonctionnalités.

Ce projet appelé Scopa, du nom de la structure de poils permettant aux abeilles de collecter le pollen, vise à proposer une plateforme en ligne capable de regrouper et de valoriser les informations relatives aux archives de la politique de la ville, de l'action sociale et de l'éducation populaire.

Le paysage informationnel évolue

Pour les chercheurs et l'ensemble des acteurs qui s'intéressent aux archives, la digitalisation et la prolifération des informations en ligne offrent des opportunités sans précédent d'accès à un éventail de sources diversifiées, augmentant considérablement les potentialités pour la recherche et l'enrichissement de la connaissance historique. Cependant, la profusion de ces données, couplée à leur qualité variable et à leur dispersion, exige l'adoption de nouvelles formes de médiation. Ces stratégies doivent transcender les limites des guides des sources traditionnels, aujourd'hui obsolètes, pour s'adapter efficacement à l'évolution

du paysage informationnel. En effet, actuellement le guide des sources des fonds du Pajep, qui renseigne sur la localisation des archives de jeunesse et d'éducation populaire, leur producteur et les inventaires disponibles, se présente sous la forme d'un document PDF de 800 pages mis à jour chaque année. Celui du Cnahes sur l'action sociale est également un document PDF conséquent.

Faciliter la navigation et la consultation

Le projet Scopa a pour objectif de créer un guide des sources interopérable pour faciliter la navigation et la consultation des données

archivistiques, en adoptant des standards compatibles avec d'autres systèmes pour une intégration fluide dans les réseaux d'information. Il encourage la mutualisation des ressources. Il ajoute une valeur scientifique et pédagogique avec des contenus rédigés par des chercheurs et des outils innovants comme la cartographie interactive et les recherches avancées. Des modules pédagogiques basés sur les archives seront proposés pour un public varié. Par une approche collaborative avec les archivistes, le site devrait permettre de combler les lacunes dans les fonds. Cela enrichira la compréhension historique et rendra les archives plus accessibles et pertinentes. Afin de répondre aux besoins spécifiques des utilisateurs et de garantir une structuration optimale des données, le contenu de la plateforme sera réparti en trois onglets principaux, chacun correspondant à une méthodologie spécifique de collecte et de rédaction.

La première phase de développement sera achevée au début 2025. Une partie des ressources sera disponible en ligne ainsi que la page d'accueil, la page de présentation du projet et des partenaires et le répertoire interactif. La seconde phase sera conclue en mai 2025, l'ensemble des ressources sera publié ainsi que les outils numériques facilitant la consultation et l'accès aux ressources archivistiques : cartographie et chronologie interactives, carte heuristique, tutoriels en ligne...

Rachel Guérin, archiviste Fonjep mission Pajep

L'ADAJEP ET SES MEMBRES

Peuple et culture fête ses 80 ans en questionnant ses principes fondateurs

A l'occasion de ses 80 ans, Peuple et culture organise en 2025, sur tout le territoire, un cycle de rencontres pour engager un dialogue critique entre la pensée historique de ce mouvement, né de la Résistance, et la pensée contemporaine.



Il y a 80 ans, en avril 1945, des résistants venant des maquis du Vercors s'associaient avec des résistants locaux à Grenoble pour fonder le mouvement Peuple et culture avec l'objectif développé dans son manifeste de poser les bases d'une « véritable éducation des masses et des élites » pour construire « une culture populaire commune à tout un peuple... aux intellectuels, aux cadres, aux masses ». Le manifeste indique : « Elle n'est pas à distribuer. Il faut la vivre ensemble pour la créer. [...] La vraie culture naît de la vie et retourne à la vie. [...] La technique de l'éducation populaire ne doit pas être celle de l'enseignement primaire et universitaire ».

A l'occasion de son 80^e anniversaire, le mouvement Peuple et culture entame, au travers de diverses rencontres, un dialogue critique entre sa pensée fondatrice et la pensée contemporaine en convoquant la mémoire et l'engagement de ses militants et chercheurs, en confrontant les pratiques et les expérimentations actuelles aux grands objectifs annoncés du mouvement, en s'appuyant sur les apports actuels des sciences sociales.

Le cycle de dialogue critique a le double objectif d'actualiser la réflexion du mouvement et d'en favoriser la connaissance tant à l'interne qu'à l'extérieur. Dans cet objectif, les grands champs d'activité et de réflexion du mouvement vont être questionnés. Peuple et culture regroupe une quinzaine d'associations et plusieurs d'entre elles organiseront des événements locaux à portée nationale, centrés chacun sur un des champs principaux d'action du mouvement.

Les thèmes retenus pour l'année 2025 seront les suivants :

- Re-politisation du temps libéré et question du loisir, 11-13 avril 2025, Grenoble
- Zoom : Vingt ans de luttes, 6-7 juin 2025, Cantal
- Notre héritage n'est précédé d'aucun testament (René Char) - A partir de mots-clés qui ont

marqué les fondamentaux de Peuple et culture d'hier à aujourd'hui, comme émancipation, engagement, résistance, collectif, peuple, auto-formation, culture... deux journées de films pour tirer le passé dans les eaux du présent, 26-28 Septembre 2025, Corrèze

- La pédagogie du voyage : l'importance de l'expérience franco-allemande et interculturelle dans le projet de Peuple et culture, 16-19 octobre 2025, Hérault
- Dynamiques de formation et d'éducation émancipatrice, novembre-décembre 2025, Canteleu, Normandie
- L'autonomie de la dimension culturelle et artistique, décembre 2025, Paris
- L'histoire et la place de Peuple et culture en Occitanie, Montpellier et Nîmes, tout au long de l'année 2025
- Polysémie de Peuple et culture, Marseille, tout au long de l'année 2025

Ce cycle de rencontres a débuté dans le Finistère le 28 septembre 2024, à l'invitation de l'association Strollad la Obra, très liée avec l'Amérique du Sud et centrée sur le théâtre, qui a décidé de réfléchir sur le pouvoir et le choix des mots. La réflexion a porté sur le mot « peuple » et sur le singulier dans les deux termes « peuple » et « culture » ? L'histoire et le manifeste l'expliquent : « dans les maquis nous avons vécu une vie fraternelle », avec la visée et la notion d'un seul peuple et d'une culture « qui suppose des méthodes pour transmettre la connaissance et former la personnalité ».

80 ans plus tard, nous retenons la question que pose l'écrivain antillais Edouard Glissant « pourquoi une nation ne pourrait pas être constituée d'ensemble de cultures qui sont en relation sans s'éteindre ni se diluer ? »

Paul Fayolle, ancien président de Peuple et culture, administrateur de l'Adajep

Maxime Boitieux, coordinateur national de l'Union Peuple et culture

[Cliquez ici](#) pour découvrir le manifeste de Peuple et culture et son cycle de rencontres en 2025

[Cliquez ici](#) pour découvrir en vidéo la première rencontre

Jamais mieux servi que par soi-même ?

Paul Dupont, archiviste, raconte comment et pourquoi les Scouts et Guides de France expérimentent le recours à des bénévoles pour trier et reclasser une partie de leurs archives.



Des bénévoles des Scouts et Guides de France se chargent du tri et du classement de leurs archives.

En 2019, les Scouts et Guides de France déménagent du 13^{ème} arrondissement à Paris et installent leur siège à Arcueil dans le Val-de-Marne. Ils doivent trier, classer et étiqueter près de 7800 boîtes contenant leurs archives. Au vu de l'ampleur du travail, le recours à un prestataire privé d'archivage a été nécessaire.

La masse de documents à traiter et la stratégie concurrentielle des entreprises de sous-traitance pour réduire les coûts ont impacté négativement la qualité du rendu qui ne répond pas aux normes archivistiques. De nombreuses descriptions ne sont pas claires, il y a trop de doublons dans les boîtes d'une même équipe, et parfois des boîtes qui traitent du même sujet ont été placées à différents endroits du plan de classement. L'étiquetage et la cotation de 287 boîtes ont même été refaits en 2023, suite à une erreur lors de l'opération initiale.

Pour autant, aurions-nous été mieux servis par nos bénévoles ? Nous expérimentons actuellement cette approche suite aux problématiques rencontrées et face à un besoin de réduction des coûts de stockage et donc de réduction de la masse des archives conservées. Un chantier de tri, reclassement et reconditionnement ciblant des fonds connus des bénévoles a été entrepris afin d'éprouver les méthodes de travail sur des terrains connus.

Ce travail effectué par des bénévoles n'a pas la prétention d'égaliser celui des archivistes professionnels. Pourtant, par des formations, telles que celle organisée par le Pajep cette année, accompagnées de règles et d'outils clairs et adaptés à un public non professionnel tels que les propose l'Adajep, cela me semble réalisable avec des moyens limités.

**Paul Dupont, archiviste-documentaliste
des Scouts et Guides de France**

L'UFCV lance le dépôt de ses archives

Dernière association tête de réseau à ne pas avoir déposé ses archives, l'Union française des centres de vacances (UFCV) s'attelle au projet cette année. A cette occasion, un archiviste a été recruté en alternance.

« Au sein du conseil d'administration de l'UFCV, la question des archives est un dossier indispensable à traiter. Au sein des salariés, il peut sembler obscur et a besoin d'être clarifié en terme de procédure », explique Mathieu Aafort, administrateur de l'UFCV mandaté par son conseil d'administration en avril 2024 pour piloter le dépôt des archives. Cette association tête de réseau est la dernière à ne pas avoir encore déposé ses archives et, sollicitée par le Pajep, elle a décidé de s'y atteler pour parvenir à un dépôt en 2025.

Mody Siga Mboup vient d'être recruté comme archiviste en alternance. Il apprécie que l'administrateur ait suivi une formation sur le traitement des archives auprès du Pajep : « Cela m'a permis d'avoir un aperçu du fonds de l'UFCV au début de ma mission pour la continuité de la bonne gestion des archives de l'association ». Un comité de suivi du projet se réunit régulièrement. Le Pajep et les Archives départementales du Val-de-Marne qui accueilleront le dépôt, y ont été intégrés dès le début et soutiennent l'archiviste.

Ce dernier est accompagné au quotidien par Virginie Gros, responsable du département chargé de la veille, qui n'a pas de formation en archivage. « Pour le moment, nous nous focalisons sur les archives institutionnelles et les publications, explique-t-elle, se pose déjà la question de la copie numérique de ces documents avant qu'ils ne partent au centre des archives, et la même question se posera aussi plus tard concernant les archives administratives. L'ensemble des services et des régions de l'UFCV seront concernés par ce projet ». L'équipe est motivée autour de ce projet qui amènera de la structuration dans l'association et rendra des ressources accessibles à tous, chercheurs comme militants.

L'archiviste en alternance évoque déjà des pistes de valorisation : un nouveau plan de classement adapté à l'étendue des archives de l'UFCV, la numérisation des archives de l'association ainsi qu'un outil de gestion documentaire pour rendre accessibles et pérennes les documents d'activités.

Rachel Guérin, archiviste Fonjep mission Pajep

Evelyne Coggiola-Tamzali, responsable d'Adajep Info

DANS MON ASSO, FAIRE DE LA PLACE RIME AVEC PROJET !



COMMENT FAIRE ?
Avancer étape par étape



REPÈRES
Se référer aux fiches
Mémojep précédentes



TÉMOIGNAGE
Rachel Guérin,
archiviste du Pajep

« Au fil du temps, on a accumulé beaucoup de documents et de données. Alors comment s'y prendre ? »

Les archives peuvent être vraiment utiles pour la mémoire de l'association et la transmission du projet. Encore faut-il qu'elles soient classées et préservées !

■ COMMENT FAIRE ?

🌟 AVANCER ÉTAPE PAR ÉTAPE 🌟

Se retrouver face à une masse de documents d'archives est impressionnant. Il peut paraître difficile de savoir comment s'y prendre, par quoi commencer, quelles ressources mobiliser... Pourtant en avançant étape par étape, la masse disparaît peu à peu pour laisser place à un projet collectif et enthousiasmant !

Constituer une équipe

Il est pertinent de travailler à plusieurs sur le classement et les éliminations. Des questions émergent : que veut-on garder comme trace de l'activité de l'association ? Qu'est-ce qui est important ? Qu'est-ce qui ne l'est pas ? Qui se sert encore de tel type de document ? Tout le monde ne donnera pas nécessairement les mêmes réponses. Il est important de prendre le temps de discuter collectivement et de se faire confiance ! Travailler sur les archives peut constituer un moment convivial et intergénérationnel d'échanges sur le projet.

Rassembler les ressources méthodologiques disponibles

Définition

Les archives de l'association sont l'ensemble des documents, y compris les objets et les données, quels que soient la soit la forme, la date, le lieu et le support, produits par l'association dans le cadre de son activité. A savoir tout ce que produit l'association que ce soit récent (le dernier document que vous avez commencé à écrire) ou très ancien. Tout ce que vous recevez ou que vous envoyez constituent également VOS archives, et ce qu'un salarié produit dans le cadre de son contrat avec l'association appartient à l'association. Les documents produits par les bénévoles sont également très importants pour les archives de cette dernière.

Faire le récolement

Cette première étape est cruciale puisqu'elle permet d'identifier ce que l'association conserve, dans quels volumes, depuis combien de temps... Le récolement constitue le document de base auquel ensuite se référer pour travailler. Il faut être patient et prendre son temps !

Pratiquer des éliminations

Pratiquer une élimination responsable et documentée

Une fois que l'on élimine, plus de retour en arrière possible ! Il convient donc d'être prudent. On pourra se baser sur le récolement, qui doit être tenu à jour. Si une boîte est détruite, alors il faut la supprimer du tableur. On peut se référer à des tableaux d'élimination produits par des services publics d'archives pour savoir ce qui peut être jeté.

■ REPÈRES

🌿 SE RÉFÉRER AUX FICHES MÉMOJEP PRÉCÉDENTES 🌿

Nous avons déjà publié une série de fiches qui peuvent être utiles pour démarrer le travail sur vos archives. Nous vous conseillons de jeter un œil en premier lieu sur les documents suivants :

1. « Dans mon asso, on ne retrouve jamais rien ! »
3. « Dans mon asso, on garde tout ! »
4. « Dans mon asso, confinement rime avec classement et... engagement »
5. « Dans mon asso, on a décidé de ranger ! »
13. « Dans mon asso, on a beaucoup d'images et de sons. »

Les fiches peuvent toutes être téléchargées sur le site des archives départementales du Val-de-Marne.
<https://archives.valdemarne.fr/pajep-1/outils-et-instruments-de-recherche/outils/fiches-memojep>
 N'hésitez pas à nous faire part d'un besoin en termes d'outil pédagogique que nous pourrions produire.

■ TÉMOIGNAGE



RACHEL GUÉRIN, ARCHIVISTE DU PAJEP

Il est toujours impressionnant de se lancer dans un projet d'archivage. Plusieurs questions se posent très rapidement : par où commencer ? qui solliciter ? combien de temps cela va prendre ? D'après mon expérience, il est beaucoup plus facile de s'impliquer à plusieurs dans ce travail, chacun apporte des idées, connaît l'association, son histoire et son fonctionnement différemment, dispose de compétences spécifiques. Les archives sont bien plus passionnantes quand on les observe de plusieurs points de vue. La mémoire collective commune s'en trouve étayée, nuancée, contextualisée. Les savoirs, les valeurs et les souvenirs sont transmis et permettent de créer une culture commune aux membres de l'association. Celle-ci développe alors un espace de dialogue autour des fondements de l'organisation.

Il est en effet important de disposer d'une vision globale de l'association pour commencer le travail. C'est pour cette raison que nous commençons toujours par le récolement qui permet de créer une cartographie complète des archives conservées. Une fois

celui-ci terminé, beaucoup d'interrogations disparaissent et le plus gros du travail est fait.

Il ne faut surtout pas hésiter à mobiliser les acteurs des archives sur le territoire à commencer par les archives municipales ou départementales. Le patrimoine écrit de

« Les archives sont beaucoup plus passionnantes quand on les observe de plusieurs points de vue. La mémoire collective commune s'en trouve étayée »

l'association permet aussi d'écrire l'histoire d'un lieu, d'une population, de pratiques. Vos documents sont susceptibles d'intéresser bien plus de chercheurs et de militants que vous ne le soupçonnez.

De plus, avoir connaissance des archives que vous conservez

permet de les valoriser. Pourquoi ne pas les utiliser pour organiser une exposition ? Produire un petit film ? Publier sur votre site ou dans votre journal un document du mois ? S'inspirer de pratiques passées pour innover ou les remettre au goût du jour ? Les possibilités sont infinies et tous les salariés et bénévoles peuvent être inspirés. Valoriser les archives permet de susciter un intérêt pour les activités de l'association voire de susciter du soutien pour ses actions.

Le traitement des archives par un collectif permet enfin aux participants de développer des compétences communes qui seront utiles pour le futur de l'association, et qui pourront ensuite être transmises aux nouveaux membres. Ce travail permet d'assurer la pérennité de la mémoire des actions, des valeurs et des objectifs de l'association.

Cette 14^e fiche Mémojep fait partie du projet « L'histoire se construit aujourd'hui », mené par l'Adajep.

[Cliquez ici](#) pour accéder à l'ensemble des fiches Mémojep

ADAJEP INFO PAR MAIL



Pour recevoir *Adajep Info* en PDF par mail, et d'autres informations de l'Adajep et du Pajep, envoyez vos coordonnées à :

pajep@fonjep.org ou adajep.pajep@gmail.com

Anciens numéros disponibles sur www.adajep.org

L'ADAJEP



L'Association des déposants d'archives de jeunesse et d'éducation populaire (Adajep) est membre du Pajep et participe à ses actions. Elle sensibilise tous les acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire à la sauvegarde de leurs archives, du niveau local au niveau national.

Liste des associations adhérentes et bulletin d'adhésion sur www.adajep.org

Contact : Philippe Bordier, président de l'Adajep

ADAJEP chez FONJEP

51 rue de l'Amiral Mouchez, 75013 Paris

Tél.: 06 75 24 73 73 / Mèl : adajep.pajep@gmail.com

LE PAJEP



Le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Pajep) accompagne les associations nationales dans le dépôt de leurs fonds aux Archives départementales du Val-de-Marne et aux Archives nationales, et incite celles qui ont un rayonnement local à s'adresser aux Archives départementales ou municipales. Le Pajep organise des expositions, des journées d'étude, des colloques et publie des ouvrages. Il rassemble six partenaires : le ministère chargé de la Jeunesse et de l'éducation populaire avec le concours du Fonjep, le ministère chargé de la Culture, le conseil départemental du Val-de-Marne, les Archives nationales, les Archives nationales du monde du travail et l'Adajep.

Pour confier des archives ou signaler l'existence de fonds, contacter Rachel Guérin, archiviste du Pajep
Tél. : 06 80 48 07 29 / Mèl : pajep@fonjep.org

Retrouvez le Pajep sur

Le site des Archives départementales 94

Le site du Fonjep

À DÉCOUVRIR

Animation socioculturelle, une histoire de la formation



Voilà un petit livre (comme le présente Francis Lebon, sociologue, dans la préface) bien intéressant ; Rachel Guérin, l'archiviste du Pajep, nous en annonçait d'ailleurs la parution dès décembre 2023, dans *Adajep Info* n°29.

Fruit de la thèse de doctorat de Cyrille Bock, maître de conférences à l'université Toulouse 2-Jean Jaurès, cette étude socio-historique examine le métier d'animateur, sa

structuration et les enjeux des formations actuelles construites selon la volonté de rapprochement des systèmes européens d'études supérieures, comme voulu par le processus de Bologne.

Structuré en quatre parties (avant 1945, 1945-1978, 1979-2000 et 2001-2022), c'est un véritable outil pour les formateurs de ce secteur comme pour les stagiaires à venir. Des premières formations mises en place pour former les bénévoles appelés « proto-animateurs » par l'auteur, à l'europeanisation des politiques de formation, centrées sur une approche par compétences, l'auteur nous invite à parcourir ces presque 100 années de structuration à l'ombre des sigles assez nombreux qui nommaient ces différents diplômes et ont jalonné cette période.

La place de l'État, sous ses nombreuses appellations, depuis le Front populaire jusqu'à aujourd'hui, est bien sûr centrale dans cette régulation : de la gestion de deux acteurs principaux d'avant-guerre, l'un laïque, l'autre confessionnel, à l'effacement de l'État, annonçant une dérégulation du marché des formations, vers des acteurs allogènes prêts à investir ce secteur... Mais cette future partie n'est pas traitée dans cet opus.

Jean-Luc Pieuchot, trésorier de l'Adajep

→ **Cyrille Bock, *Animation Socioculturelle, une histoire de la formation*, collection « Épures » aux Presses universitaires de Rennes, 2024, 115 p.**

AGENDA

23 janvier 2025 : Conseil d'administration de l'Adajep

2 avril 2025 : Conseil d'administration de l'Adajep

21 mai 2025 : Assemblée générale de l'Adajep suivie du conseil d'administration